



innVEST
accélérateur de l'innovation PME



Le contexte

- La modification profonde du secteur industriel conduit à transférer l'innovation vers les PME.
- La réduction des effectifs induite par la restructuration des Grands Groupes génère un vivier de moyens humains considérable qui pourrait participer à la création d'entreprises innovantes.
- Les structures telles que les pôles de compétitivité ont pour vocation la création de valeur autour de l'innovation permettant de transformer les PME innovantes en *championnes*.
- Les aides financières sont trop souvent inaccessibles pour les petites entreprises, car dépendantes et limitées au montant de leurs fonds propres.
- Le processus de financement trop lent, entre 8 à 12 mois, pour une société innovante remet en cause la viabilité des projets



L'innovation compétitive

La clé de la réussite

- Créer de nouveaux produits ou services
- Introduire une nouveauté commercialisable sur le marché

Acquérir un avantage compétitif

Pérenniser et Développer l'emploi



InnWest

Les objectifs majeurs

- Favoriser l'émergence de l'innovation au sein des PME, en Bretagne.
- Résoudre le problème des fonds propres pour permettre l'accessibilité aux aides.
- Réduire les délais de financement pour une meilleure compétitivité.
- Veiller à la bonne marche des projets collaboratif, coopératif et d'innovation.



Innwest

Une société de financement

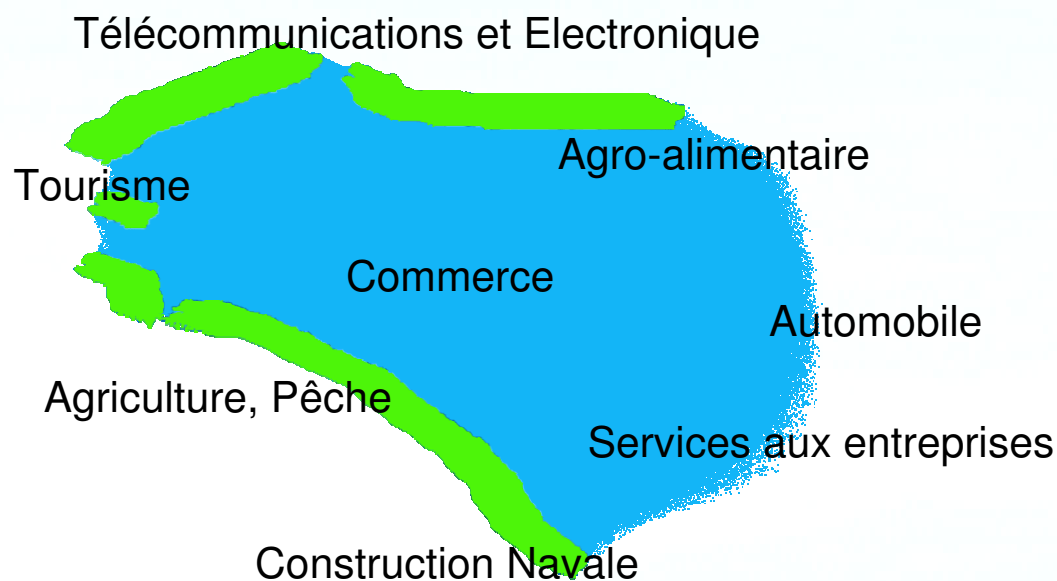
- Développer des PME en consolidant les Fonds propres nécessaires dans le cadre de projet collaboratif, coopératif et d'innovation.

où la motivation c'est aussi

- Apporter un réseau de compétences multiples de chefs d'entreprise et de managers de tous horizons.



Sur quels marchés?



8
Principaux
Secteurs
Economiques

L'innovation c'est aussi

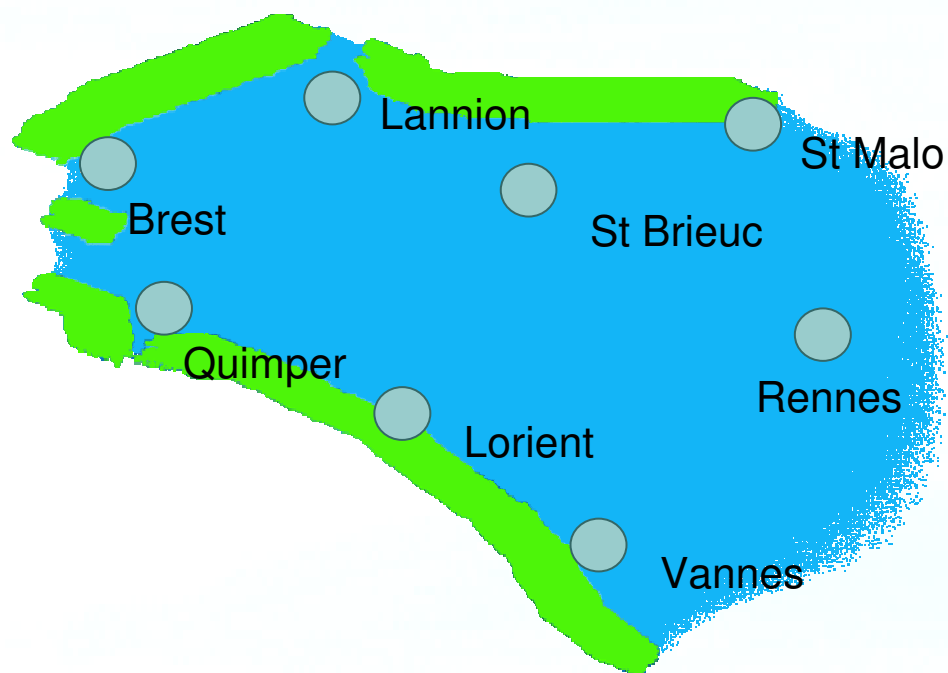
Pour le développement durable, ...

Pour le bâtiment, l'artisanat, les services ...



Quels moyens humains?

- Une présence de proximité



- Un réseau d'experts et de compétences
- Un fort réseau relationnel

- Un soutien des Technopoles et des CCI

Un projet de compétences

○ Coopératif, Collaboratif et Innovant

La coopération pour une répartition des tâches où chacun peut accomplir de manière autonome et responsable sa part de travail

La collaboration pour négocier des consensus, partager des objectifs et être capable de co-construire ensemble.

L'innovation se distingue de l'invention ou de la découverte en ce sens qu'elle suppose un processus de mise en pratique aboutissant à une utilisation effective.

○ Au moins 2 partenaires

- PME – PME
- PME – Recherche et Enseignement
- PME – Grand groupe

○ 1 PME appartenant à la couverture régionale

○ Pas de formalisme imposé

○ Contrat de consortium

- Spécifier l'organisation et les règles
- Définir les droits et obligations des parties
- Avoir un comité de suivi des projets
- **Un représentant agréé InnWest par projet**



Constitution

SA & SCR

- Autour d'une trentaine de chefs d'entreprises et managers
- Actionnaires :
 - Associés Fondateurs
 - Investisseurs Privés
 - Investisseurs Institutionnels
- 1 ère ouverture de Capital en cours
- Une Société d'Investissement

Régime fiscal attractif

Société Anonyme

- d'une **réduction d'impôt sur la fortune** (à hauteur de 75 % du versement et dans la limite de 50.000 €, toutes réductions d'ISF TEPA confondues),
- d'une **réduction d'impôt sur le revenu** pour la fraction du versement effectué n'ayant pas donné lieu à la réduction d'ISF ci-avant,
- d'une **réduction d'impôt sur le revenu** au titre de la souscription au capital de PME non cotées (article 199 terdecies-0 A du CGI), à hauteur de 25% du versement et dans la limite d'un montant total versé pour bénéficier d'une réduction d'IR au titre d'une même année civile, de 20.000€ pour les contribuables célibataires, veufs ou divorcés, et de 40.000€ pour les couples soumis à une imposition commune.

Régime fiscal attractif

Filiale SCR

- Pour la Société
 - Exonération d'impôt sur les sociétés sur l'ensemble des revenus et des plus-values de son portefeuille de titres cotés ou non cotés
- Pour les associés
 - Distribution des dividendes prélevés sur des produits et des plus-values provenant du portefeuille exonéré de l'impôt sur les sociétés
 - Exonération d'impôt sur le revenu, si ces revenus sont réinvestis immédiatement dans la SCR mais à la condition également que le contribuable conserve les titres de la SCR pendant au moins 5 ans et que son groupe familial ne détienne pas plus de 25 % du capital d'une société du portefeuille de la SCR



Fonctionnement

- Frais de dossier : 1 500 €
- Suivi de dossier : 1 000 € / an
- Investissement moyen : 300 k€ / PME

- Taux de retour attendu sur investissement de 7%

INVESTISSEMENT 3,8 M€

Sur 4 ans



InnWest et ...

QUI	POURQUOI	COMMENT	QUAND	PARTICULARITES
BUSINESS ANGELS	Plus value forte	Entrée au capital	Peu après le démarrage de l' entreprise (amorçage)	Intervention de personnes physiques avec forte implication
BJE	Plus value moyenne Développement régional	Entrée au capital mixé avec des obligations convertibles	Développement de l' entreprise	Fonds régional de développement économique
CAPITAUX RISQUEURS	Plus value forte	Entrée au capital	Second tour de table après celui des BA, financement d'un fort développement de l' entreprise	Levée des fonds sur le marché
BANQUES (FCPI, etc)	Plus value moyenne	Entrée au capital	Développement de l' entreprise	Investissement de défiscalisation des particuliers
INNWEST	Développement économique Rendement faible des fonds investis	Entrée au capital Intervention en fonds propres de l'entreprise (obligations, OC, prêts, etc)	Dans le cadre du démarrage d'un projet coopératif de l'entreprise nécessitant des fonds propres que l'entreprise n'a pas	Etre le premier investisseur pour pouvoir assurer un effet de levier

Projets et Financement

- 60 projets présélectionnés par an
- 30 projets étudiés par an
- 15 projets retenus

- 6 PME financées
 - 5% = Retour sur investissement élevé
 - 15% = Retour sur investissement fort
 - 65% = Retour sur investissement moyen
 - 15% = Investissement perdu

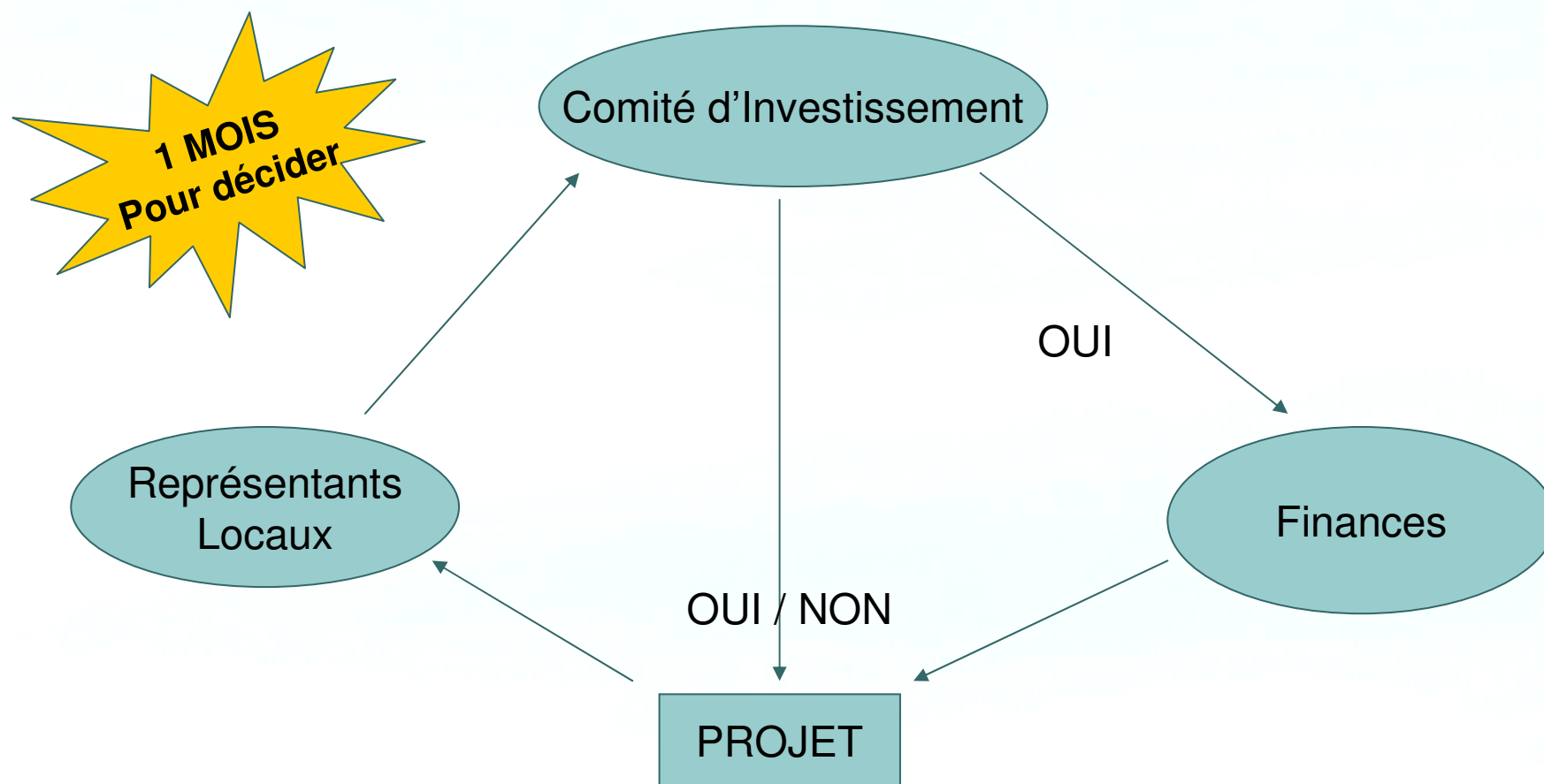
- Durée Investissement
 - 85% pour 5 ans
 - 10% pour 6 ans
 - 5% pour 7 ans



Source de Projets

- OSEO et Région
- Pôles de compétitivité
- Technopoles et CCI
- Recherche et Enseignement
- Concours Ministère de la Recherche
- ...

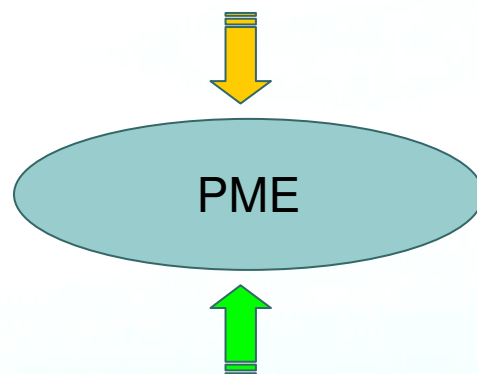
● ● ● | **Prise de décision**





Prise de décision

*Une décision de principe qui engage InnWest
Et
Permet à la PME d'aller plus loin dans la recherche de financement*



*Une décision de principe
pour
la mise en place de la solution de financement par InnWest*



Soutenir votre région

InnWest
Des moyens Humains et Financiers

Pour

Une accélération économique
De l'innovation

Philippe Bretagne

06 75 47 18 25

contact@innwest.fr